

Energithèque et mesures d'incitation dans le Val de Bagnes

Région Energie - 7 mai 2024 - Lausanne

Marie-Luce Duroux Barman, Déléguée au développement durable, Commune de Val de Bagnes

Diana Milani, responsable Energithèque, ALTIS Groupe SA

Sommaire

1. Commune de Val de Bagnes
2. Gouvernance
3. Incitations financières
4. Energithèque

Commune de Val de Bagnes

- 10'674 habitants
 - 7'418 suisses (71%)
 - 2'712 étrangers (29%)
 - 65 nationalités
- 26 villages et hameaux dont la station de Verbier
- 301,93 km² de territoire
- 255 EPT employés de l'administration

Programme de législature 2021-24

Val de Bagnes, une référence de l'arc alpin en matière de tourisme et de durabilité



Commune de Val de Bagnes **ENERGIE**

- Cité de l'Énergie, audit GOLD en cours
- Plan directeur des énergies
- Charte énergie et climat des communes et des villes
- Standard bâtiments
- Valais Excellence / ISO 14'001



Objectifs 2050

Société à 2000 watts
100% énergie renouvelable
0 émission CO2

Commune de Val de Bagnes **GOUVERNANCE**

Délégation tâches
Mandat de prestations



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

ENERGIE
GESTION EAU
ASSAINISSEMENT
ECLAIRAGE PUBLIC
GESTION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS
GESTION CAD
SOBRIETE ENERGETIQUE



Commune de Val de Bagnes **GOUVERNANCE**

COFIL Ressources du territoire

- **Courroie de transmission** entre la Commune et ALTIS pour le choix stratégique des projets et leur gestion coordonnée dans les domaines de l'énergie, l'eau, les déchets, le bois, la géothermie, l'air, etc.
- Rappel des **orientations à moyen terme en matière de durabilité** et des attentes du propriétaire en matière de gestion des actifs industriels
- Définition de la **stratégie annuelle** (axes prioritaires, choix des projets, validation du budget, répartition des tâches)
- Gestion des **Fonds NER et Rénovation**
- Gestion de **projets**

Incidations financières ENERGIE



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES



Programme de subventions communales 2023



Infrastructures



Vélo électrique*

L'achat d'un vélo électrique pour une utilisation personnelle est subventionné (une fois par année pour une personne). L'achat doit être fait auprès d'un commerce de la commune.

400.-
pris en charge



Carte CFF journalière

La carte CFF offre la possibilité de voyager en 2^e classe durant toute la journée. Réservation possible en ligne.

Prix d'achat
40.-
par carte
journalière



Tunnel du Grand-St-Bernard

La commune vend des bons de passage pour traverser la frontière par le tunnel.

Prix d'achat
8.-
par passage



Transports publics

Chaque jeune âgé de 25 ans ou moins et seniors (dès AVS) domiciliés sur la commune bénéficient de la gratuité des transports publics en bus sur présentation de la carte de légitimation (hors Lunabus).

Offert



Rénovation énergétique*

La commune soutient l'utilisation rationnelle de l'énergie, l'amélioration et l'efficacité énergétique des installations ainsi que l'utilisation des énergies renouvelables, en lien avec le programme de promotions et aides financières dans le domaine de l'énergie du Canton du Valais.

100'000.-
ou
50%
du montant total
du projet



Couverture en ardoises*

Selon les secteurs géographiques de la commune, la pose d'ardoises en toiture est subventionnée. Les montants varient selon le type d'intervention technique.

de 150.-
à 240.-
/m²



Borne de recharge pour véhicule électrique*

La commune participe à l'achat d'une borne électrique pour un ménage si le matériel provient d'un commerce de la commune.

max 400.-
par individu, par borne achetée
max 2'000.-
par PPE, par an
max 1'600.-
par entreprise, par an

Environnement



Pompe à chaleur géothermique*

L'installation doit fonctionner avec un moteur électrique et remplacer un chauffage existant au mazout ou au gaz naturel, voire un chauffage électrique fixe à résistance. L'installation est encouragée aussi bien pour la production que pour la distribution.

13'000.-
(production)
10'000.-
(distribution)



Raccordement au chauffage à distance*

Le raccordement à un réseau de chauffage à distance est encouragé aussi bien pour la production que pour la distribution.

4'000.-
+9.-/m² SRE (production)
10'000.-
(distribution)



Solaire thermique*

Toute nouvelle installation solaire thermique peut être subventionnée. (50% de la subvention en cas de changement)

1'200.-
+ 650.-/kW



Minergie ou CECB A/A*

Nouvelle construction Minergie-P / CECB A/A (max : 50% de l'investissement supplémentaire) (SRE : surface de référence énergétique)

de 75.-
à 150.-
/m² SRE (habitation individuelle)



Eaux pluvieuses | Limitation des débits de rejet

Mise à disposition (fourniture franco chantier) des équipements nécessaires à la rétention des eaux.

Valeur
des fournitures
prévues pour
le projet



Biodéchets de la restauration

L'élimination des lavures et restes de nourriture des établissements publics est pris en charge par la commune.

100%
pris en charge

Incitations financières ENERGIE

Fonds communal pour la rénovation

REGLEMENT

▲ Objectifs

- Promouvoir l'utilisation économe et rationnelle de l'énergie dans le bâtiment
- Encourager le recours aux énergies indigènes et renouvelables
- En lien avec le programme de promotion et aides financières du Canton du Valais

▲ Alimentation du fonds le prélèvement PCP et/ou par la caisse communale selon répartition annuelle

⇒ Maximum 2 millions par année

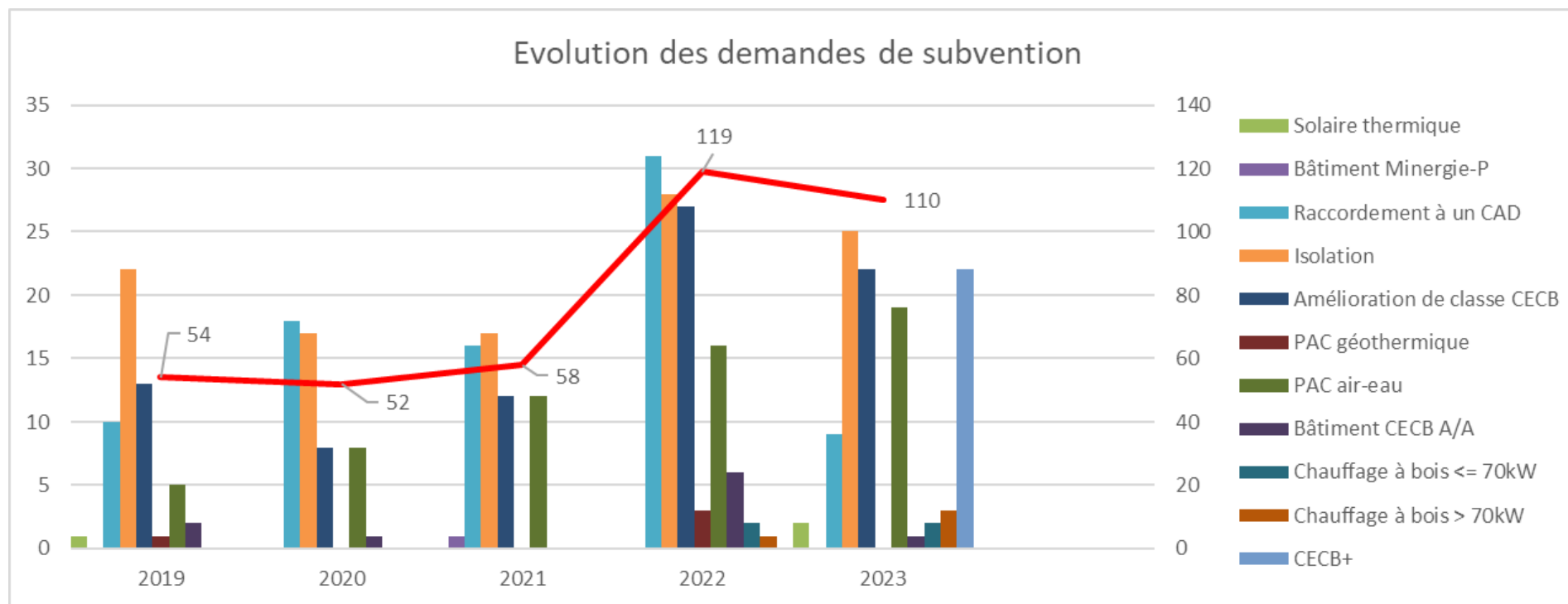
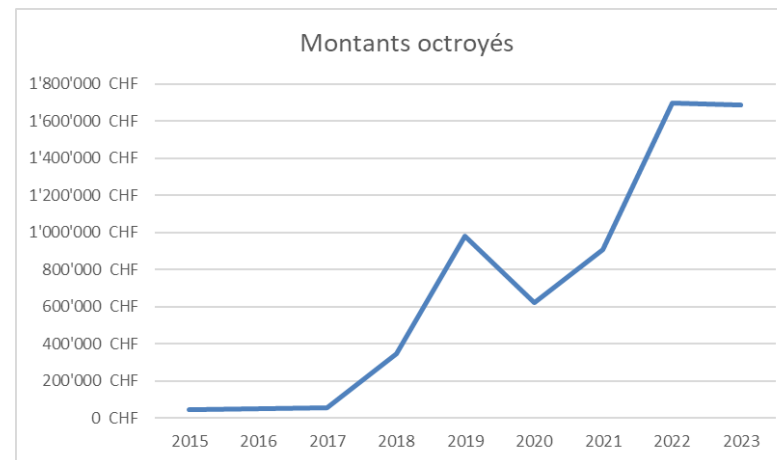
▲ Montant des aides est proportionnel au montant attribué par le Canton, jusqu'à 50% du projet, max 100'000 CHF par projet

PCP = Prestations aux collectivités publiques

Taxes communales liées à l'utilisation du domaine public par le réseau électrique, calculée en fonction de la consommation (kWh) mesurée.

Incitations financières ENERGIE

Fonds communal pour la rénovation



Incitations financières ENERGIE

Points forts

- Basé sur les subventions cantonales → peu de gestion administrative
- Montants importants à disposition
- Permet de doubler les incitations du Canton
- Permet d'accélérer la transition énergétique

Points faibles

- Taux décidé par le conseil communal 1x / an → difficulté de communication et de projection

Modifications à venir

Règlement à réviser pour inclure les mesures du Plan directeur des énergies:

- Subventions liées au solaire PV (PV thermique déjà subventionné)
- Changement des fenêtres
- Aide à la construction
- Subventions liées à la mobilité

Incitations financières **ENERGIE**

Fonds pour l'efficacité énergétiques et les énergies renouvelables

REGLEMENT

▲ 4 objectifs

- A. L'intégration dans le cahier des charges de tout projet communal de construction ou de transformation, l'étude de faisabilité d'un concept d'énergie électrique et/ou thermique
- B. Les économies d'énergie sur le domaine public
- C. Le développement des nouvelles énergies renouvelables sur le domaine public
- D. La réalisation de tout autre projet ou étude pouvant permettre à la Commune de devenir une référence alpine en matière d'écologie et d'environnement

▲ Alimentation du fonds de **0.43 ct/kWh** consommé sur le territoire communal → équivalent à ~520'000.-/an

Incitations financières ENERGIE

Fonds pour l'efficacité énergétiques et les énergies renouvelables

Projets en cours

Projets	Tâches	Exemples
A) Etudes	Plan directeur et études	Société à 2000W
B) Economie d'énergie	Audit, supervision, test innovation	Salle St-Marc, CO
C) Energies renouvelables	Solaire, PAC	Solaire pour toiture communale
D) Référence alpine	Cité de l'énergie, mobilité, énergithèque, Verbier 2030	Ferme solaire

Budget 2024

Projets	Budgets 2024
Cité de l'énergie	20'000
Référence alpine	40'000
Support à la transition énergétique / Guichet énergétique	260'000
Mobilité électrique	200'000
Total	520'000

Incitations financières **ENERGIE**

Points forts

- Montants importants à disposition
- Permet de soutenir des projets innovants
- Principalement pour les projets communaux
- Aussi mobilité (vélo électrique)

Modifications à venir

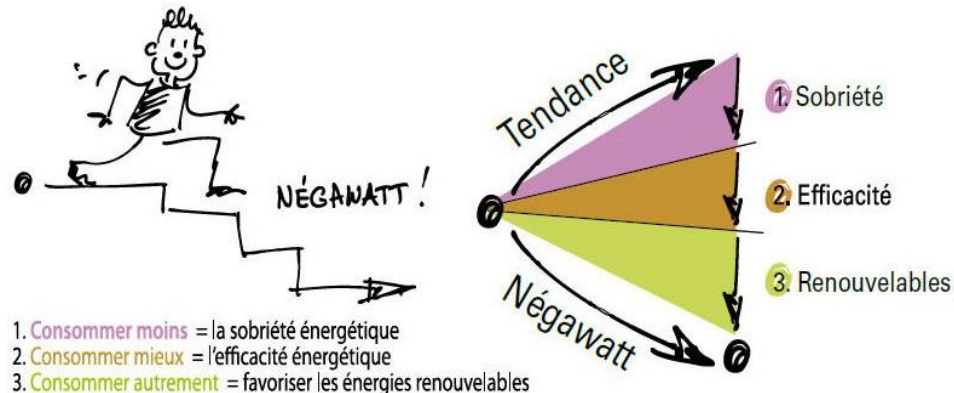
Règlement à réviser pour inclure les mesures du Plan directeur des énergies:

- Etendre les subventions liées à la mobilité

L'Énergithèque

- Lancé en janvier 2023
- Programme de conseil incitatif piloté par la commune de Val de Bagnes
- Gestion opérationnelle des projets déléguée à ALTIS

Au service de la population, l'énergithèque consiste à développer des projets, du conseil et des programmes d'économies d'eau et d'énergie pour répondre aux objectifs de la stratégie énergétique suisse, pour atteindre la société à 2000 Watts en 2050 et pour se tenir aux accords de Paris .



Accompagner la réduction de consommation et l'impact de notre Commune

Les cibles prioritaires 2023

Citoyens/ particuliers



- ✓ Entretiens conseils
- ✓ Kit d'économie
- ✓ Ma Commune et moi
- ✓ Evénements citoyens ex: Fresque du climat / de l'eau

Commune



- ✓ Gestion des bâtiments
- ✓ AMO
- ✓ Gestion des subventions
- ✓ Contrôle des dossiers de mise à l'enquête
- ✓ Rôle de délégué à l'énergie

Résidences
secondaires
Gérances / PPE

Partenaires
professionnels

Entreprises/
Commerces

Ecoles

Actions réalisées en 2023

Conseil



~ 50 conseils personnalisés
à domicile

Coaching carbone



35 familles coachées pour
réduire leur impact carbone :

- Alimentation
- Habitat
- Mobilité

Kit durabilité



500 kits proposés
✓ 475 kits écoulés en 5
mois !

Actions réalisées en 2023

Projet collaboratif
ALTIS – SACEN –
eco21 «goodlife»



But du projet

- Faciliter l'adhésion de la cible des citoyen(ne)s aux actions d'efficacité énergétique ET de sobriété
- Mener un entretien qualitatif découpé en plusieurs étapes stratégiques
- Evaluer la situation énergétique du foyer du point de vue du bâtiment, des habitudes et de l'ouverture aux actions de sobriété
- Emporter progressivement le citoyen au fil de l'entretien afin qu'il adhère à un mode de vie plus durable et la mise en action

Les 2 phases du projet

1. Développement d'un outil d'entretien pour le citoyen
2. Théâtre d'improvisation

MARDI 31 OCTOBRE 2023
Salle de la Concordia au Châble



JOYEUSEMENT SOBRE

Théâtre d'improvisation sur la sobriété énergétique

Face à la crise énergétique et aux enjeux climatiques, les économies d'énergie sont plus que jamais nécessaires. Le mouvement en faveur de la « **sobriété énergétique** », qui encourage à **consommer moins et mieux**, pourrait nous aider à mieux appréhender ces changements.

Ouverture des portes à 19h,
début 19h30 - fin 21h et verre de l'amitié
ENTREE GRATUITE
Inscriptions obligatoires à energitheque@altis.swiss



Accompagner la réduction de consommation et l'impact de notre Commune

Les nouveaux axes 2024

Citoyens/ particuliers



- ✓ Entretiens conseils
- ✓ Kit d'économie
- ✓ Ma Commune et moi
- ✓ Evénements citoyens ex: Fresque du climat / de l'eau

Commune



- ✓ Gestion des bâtiments
- ✓ AMO
- ✓ Gestion des subventions
- ✓ Contrôle des dossiers de mise à l'enquête
- ✓ Rôle de délégué à l'énergie

Résidences secondaires Gérançes / PPE



- ✓ Accompagnement à la rénovation du parc immobilier
- ✓ Type Ma commune Réno
- ✓ Formations
- ✓ Guides et entretien conseils

Partenaires professionnels



- ✓ Système d'accompagnement /labellisation des partenaires

Entreprises/ Commerces



- ✓ Entretiens conseils

Ecoles



- ✓ Journée énergie:
- ✓ Découvrir les métiers de la transition énergétique
- ✓ Kit durabilité simplifié

Projets 2024

Valoriser et rendre ma PPE durable

- Cible des bâtiments à VDB
- Création d'un groupe de travail pluridisciplinaire pour répondre aux besoins identifiés auprès des administrateurs et des agences immobilières

→ Offrir une boîte à outils pour évaluer l'état de leur parc bâti et influencer les propriétaires lors des AG

Site internet en construction

Site éco-responsable

- Contenu informatif général
- FAQ
- Ecogestes
- Rénovation
- News
- etc.

Projets 2024

Kits agriculteurs

Objectifs pour l'agriculteur

- Economie de temps en permettant l'ouverture et la fermeture des vannes sans se déplacer
- Conseils aux agriculteurs par secteur d'irrigation
- Alarming aux risques (manque d'eau, fertilisation, maladie...)
- Suivi de l'hygrométrie du sol et optimisation de l'arrosage
- Planning d'ouverture/fermeture des secteurs d'irrigation

Objectifs pour la commune

- Communication à la population par un portail d'information
- Accompagnement dans la sensibilisation de la population sur la valeur de l'eau

Objectifs pour le gestionnaire du réseau

- Optimisation de l'utilisation du réseau d'irrigation
- Mieux gérer les pénuries d'eau

Projets 2024

Ateliers de formations scolaires

- Journée ou demi-journée dans les écoles sur les défis autour des différentes thématiques liées à l'eau et l'énergie

Séances d'informations

Ateliers et journées diverses d'information aux professionnels et aux citoyens

Réduction impact des entreprises

- Atelier d'information Recharge (4x fois par an)
 - Accompagnement pour les faire monter en compétences
- > Projet de labellisation partenaire envisagé



Questions

énerg
thèque



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES



ALTIS